



Nice, le 8 juillet 2022

Côte d'Azur Habitat lance un appel à projet de soutien à la parentalité

Anthony Borré, Président de Côte d'Azur Habitat et le Conseil d'administration ont souhaité apporter des réponses aux difficultés rencontrées par certains parents dans l'éducation de leurs enfants et lancent pour cela un appel à projet de soutien à la parentalité.

Dès le 1^{er} Conseil des Droits et des Devoirs et pour les remontées de terrain de ses agents, en contact quotidien avec les locataires, **Côte d'Azur Habitat a constaté la nécessité d'accompagner certaine famille. En partenariat avec la Ville de Nice, un appel à manifestation d'intérêt est lancé.** L'objectif est de soutenir des projets d'accompagnement à la parentalité à destination des familles qui répondent à des besoins spécifiques et en prévention des ruptures familiales.

Toute personne morale à but non lucratif peut déposer un projet et participer à la stratégie de prévention en proposant des actions collectives de soutien à la parentalité à l'attention des familles.

Vous pouvez adresser votre dossier de candidature dès maintenant à l'adresse suivante jusqu'au 12 septembre prochain : amisoutienparentalite@cotedazurhabitat.fr.

Côte d'Azur Habitat aura une attention particulière pour les actions à l'attention des parents d'adolescents, des familles monoparentales, des familles dont l'enfant ou le parent est en situation de handicap, des familles présentant un risque de fragilité sur le plan psychologique.

Cet appel à projet s'inscrit dans une politique de mise en place des actions associatives dans des territoires où le renforcement du lien social apparaît comme une priorité, de manière à prévenir des situations difficiles avant qu'elles ne deviennent insurmontables.

Vous remerciant par avance de l'écho que vous réserverez à cette information.

Contact presse :

Victor Degioanni : 04 93 18 75 73 - victor.degioanni@cotedazurhabitat.fr

Justine Acchiardi : 04 93 18 75 71 - justine.acchiardi@cotedazurhabitat.fr